

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00124
Numéro SIREN : 818 537 656
Nom ou dénomination : AB DIAG EXPERT

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 2809

AB DIAG EXPERT
Société par actions simplifiée
au capital de 482 000 euros
Siège social : 2 Avenue de Verdun - 87210 LE DORAT
818 537 656 RCS LIMOGES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

Le 30 juin 2022,
A 15 heures,

La société CABEX, dont le siège social est à LIMOGES (87) – 61 Allée de Faugeras,
Représentée à l'effet des présentes par Monsieur Denis CARRAUD, l'un de ses gérants

Associée unique de la société AB DIAG EXPERT,

En présence de Monsieur Jean BERTRAND, associé cédant et Président démissionnaire de la Société.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Jean BERTRAND de son mandat de Président, à l'issue de la cession de l'intégralité de ses actions intervenue ce jour, et l'autorise à être dispensé de l'obligation d'effectuer le préavis de 30 jours prévu par les statuts, la démission prenant ainsi effet à compter de ce jour.

L'associée unique décide qu'elle exercera les fonctions de Présidente de la société à compter de ce jour et pour une durée illimitée en remplacement du Président démissionnaire.

Elle déclare n'être frappée d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée :

- Monsieur Julien VIRMONTOIS, demeurant à COUZEIX (87) – 6 Allée du Champy.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Julien VIRMONTOIS disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président et le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Julien VIRMONTAIS ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

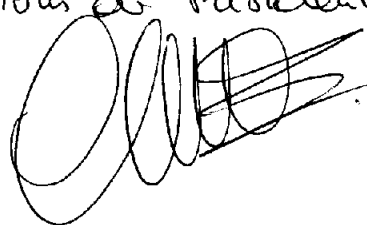
TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal, ainsi que le directeur général et le Président démissionnaire.

La société CABEX

Représentée par Monsieur Denis CARRAUD
signature et mention « bon pour acceptation
des fonctions de Présidente »

"bon pour acceptation des
fonctions de Présidente"


Julien VIRMONTAIS

signature et mention « bon pour acceptation
des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général


Jean BERTRAND

